



Un programme de développement rural sur la côte ouest de Madagascar

Rapport d'activité n° 26

Janvier - Décembre 2023



**Association Belgique-Madagascar ASBL
Fikambanana Belzika-Madagasikara ONG**



I. Le mot du Président

Chers Amis et Sympathisants de l'ABM,

2023 fut une belle année pour l'ABM. De nombreux projets ont en effet été accomplis : nous avons foré un puits, nous avons construit et équipé deux centres préscolaires ainsi qu'une école primaire. Vous trouverez tous les détails dans ce rapport. Ces projets ont été exécutés par notre coordinateur de projets Christian, avec l'appui de Jean, notre permanent au siège. Julie, de Louvain Coopération nous a également aidés sur place. Merci à eux.

Pour 2024 nous avons déjà obtenu le financement pour la construction d'un centre préscolaire supplémentaire et de deux blocs de deux logements pour les enseignants. Nous avons déjà identifié plusieurs autres projets, surtout au niveau de l'infrastructure scolaire. Les besoins y sont énormes.

Nous allons donc fixer nos projets pour cette nouvelle année lors de la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le 13 mars. Comme association, nous restons toujours à la recherche de nouveaux membres, qui auraient quelques heures par mois de libres pour nous aider à organiser des événements en Belgique, pour la récolte de fonds, pour la communication et pour le soutien à nos projets sur place à Madagascar. N'hésitez pas à nous contacter, merci d'avance.

Cette année un nouveau gouvernement a été mis en place à Antananarivo. Espérons que ce nouvel élan puisse aider le pays car il y a encore beaucoup de choses à faire.

L'ABM n'est pas un partenaire majeur, mais nous essayons avec des projets très concrets, de contribuer au développement de cette région touchée par énormément de pauvreté, d'insécurité, et par le sous-investissement depuis de nombreuses années. Il y a encore de nombreux défis à relever et beaucoup de boulot en perspective. C'est ensemble que l'ABM, main dans la main avec ses Membres et ses Sympathisants, pourra insuffler un changement positif à cette population de Madagascar parmi les plus déshéritées de la planète.



II. Remerciements

Chers membres et sympathisants,

Permettez-moi tout d'abord, au nom de l'Association Belgique-Madagascar et en mon nom propre, de vous adresser mes sincères remerciements pour votre engagement et votre fidèle soutien aux activités de l'ABM.

Vos dons généreux et votre engagement sans faille sont des témoignages éloquents de votre attachement à notre cause.

C'est grâce à des gens de bonne volonté comme vous que nous avons pu réaliser de nombreuses actions concrètes afin de venir en aide aux populations de brousse de l'ouest de Madagascar. Aussi, votre contribution est-elle essentielle à la poursuite de nos objectifs communs.

C'est effectivement grâce à votre collaboration ainsi que celle des institutions ci-après, que l'ABM a pu réaliser des progrès significatifs dans la poursuite de ses missions. Il s'agit de :

- La ville de Bruxelles
- La Fondation Futur 21
- La Ville de Nivelles
- La ville de Rumst
- La Fondation Dubois
- Louvain Coopération
- Le Collège Notre-Dame de Basse-Wavre.

Encore une fois, merci du fond du cœur pour votre générosité et votre soutien inestimable.



III. Projets réalisés en 2023

A. Projet d'appui à la petite enfance en commune rurale de Bemanonga, Madagascar

Depuis l'année scolaire 2010-2011, le Ministère de l'Éducation Nationale de Madagascar a lancé la mise en place de classes préscolaires au sein des Ecoles Primaires Publiques du pays. L'éducation préscolaire, un cycle d'un an, concerne les enfants de la tranche d'âges 4-5 ans. Cependant, les centres préscolaires admettent également les enfants plus jeunes, dès l'âge de 3 ans, même si aucun programme éducatif précis n'a encore été conçu pour eux.

Les centres préscolaires jouent donc aussi le rôle de garderie infantile. Dans les campagnes, ils permettent aux parents, et surtout aux mamans, de disposer de davantage de temps pour s'occuper des travaux domestiques et champêtres, voire exercer des activités génératrices de revenus.

Même si l'éducation préscolaire a connu une expansion importante à Madagascar au cours des dernières années, seulement 30% des enfants âgés de 3-5 ans sont inscrits dans les écoles préscolaires publiques. Le milieu rural reste défavorisé par rapport aux villes, comme c'est le cas en Commune Rurale de Bemanonga, Commune cible de l'ABM.

Objectif général : Le projet a pour but d'améliorer l'accès à l'éducation préscolaire en Commune Rurale de Bemanonga, District de Morondava (Région du Menabe).

Objectif spécifique : Construire et équiper 2 centres préscolaires dans les villages suivants : Tsitelo-Sud et Ampasimanaintsy, situés en Commune Rurale de Bemanonga.

Activités planifiées par résultats : 2 centres préscolaires, de 54 m² chacun, ont été construits en blocs parpaings :

1. Informer les autorités locales du Ministère de l'Éducation nationale de l'approbation du projet de construction du centre préscolaire : la circonscription scolaire de Morondava et le « chef ZAP (zone d'approche pédagogique) » de Bemanonga.
2. Informer les parents d'élèves de l'approbation du projet : choisir le terrain idéal et demander à préparer du sable pour la construction. Leur remettre copie des devis. Les sensibiliser à l'entretien du bâtiment.
3. Démarrer la construction après signature du contrat avec l'entreprise sélectionnée.
4. Superviser les travaux de construction, activité réalisée par les Directeurs des centres préscolaires et les éducateurs, avec l'appui d'une ONG locale.



5. En fin de construction, remettre les clefs des centres préscolaires au chef ZAP, qui vérifiera si tout est en ordre et se chargera de garantir le bon fonctionnement de l'établissement.

Le mobilier nécessaire à l'apprentissage a été fabriqué selon les normes du Ministère de l'Education, et transporté aux 2 Centres Préscolaires, ainsi que du petit matériel didactique.

1. Commander les meubles auprès d'un artisan local, à Bemanonga.
2. Suivre leur fabrication : activité réalisée par les Directeurs des deux Centres Préscolaires et par les éducateurs.
3. Transporter le matériel et le mobilier au village en charrettes à zébus. Ce sont les villageois qui assurent gratuitement ce transport, à titre de contrepartie.

Quelques photos à titre illustratif



B. Construction d'une école primaire à Ampasimanaintsy (commune de Bemanonga, District de Morondava, Madagascar)

Nature des services : construire une école primaire en torchis, composée de 2 salles de classe, un bureau pour le directeur et un magasin de stockage du matériel didactique.

Objectif général du projet : contribuer à l'amélioration de l'éducation primaire dans la commune rurale de Bemanonga

Objectifs spécifiques:

- améliorer l'accès à l'éducation pour les villageois originaires du village
- améliorer la qualité de l'enseignement primaire à Ampasimanaintsy.



Résultats obtenus

1. Un bâtiment scolaire de 17m sur 8m (avec terrasses couvertes), en torchis, a été construit à Ampasimanaintsy, comprenant :
 - Deux salles de classe primaire
 - Un bureau pour le directeur
 - Un magasin de stockage pour le matériel didactique

2. Le bâtiment est doté des meubles suivants :
 - 40 tables-bancs pour adultes
 - 3 bureaux à 3 tiroirs ainsi que 3 chaises
 - 2 étagères pour matériel scolaire 4 planches
 - 2 armoires pour matériel scolaire 4 planches.

Nature des activités couvertes par le projet :

1. Travaux de construction

- Choix du site de construction par les villageois, le Directeur de l'Ecole et le représentant du Ministère de l'Education (le chef ZAP)

- Réalisation du plan du bâtiment, par l'ABM, en collaboration avec le Directeur de l'Ecole

- Appel d'offre, réalisée par l'ABM, et adjudication du marché

- Supervision de la construction sur place, par le directeur de l'école primaire avec le soutien d'une ONG locale

- Remise officielle des bâtiments au représentant local du Ministère de l'Education.

2. Travaux de menuiserie

- Inventaire des meubles à construire
- Commande des meubles auprès d'un artisan local de Bemanonga
- Transport des meubles par la communauté à Ampasimanaintsy.

3. Distribution de kits et de manuels scolaires :

A la fin des travaux de construction, le Chef ZAP a procédé à la distribution des kits scolaires aux élèves (offerts par le ministère de l'éducation nationale de Madagascar) ainsi que des manuels scolaire aux enseignants (payés par l'ABM).

Problèmes rencontrés :

Au départ, il avait été prévu de construire une école en bois mais, suite à la sécheresse, le sol a été infesté de termites, nous avons donc préféré la construire en



torchis, résistant aux termites. Le coût étant moindre, nous avons rajouté 2 pièces au bâtiment : un bureau pour le directeur et un magasin pour le matériel didactique.

Evaluation :

Les résultats sont conformes aux attentes. L'évaluation de fin de projet a été réalisée en présence du directeur de l'école et du représentant du Ministère de l'Education : contrôle des dimensions du bâtiment, qualité des matériaux. Une évaluation de l'impact sera réalisée à la rentrée scolaire prochaine de septembre 2024 (nombre d'élèves inscrits).

Perspectives :

L'école a été confiée au Ministère de l'Education nationale qui garantit aux élèves de bonnes conditions d'apprentissage :

- Il s'occupe du suivi du bâtiment. En cas de besoins (réparations, matériel manquant), le chef ZAP demande aux parents d'élèves d'intervenir et ajuste les frais de scolarité.
- Il garantit la présence constante des enseignants et la qualité de la formation donnée (suivi des programmes, participation à des journées pédagogiques...).

Photos pour illustrer le projet





C. Construction d'un puits foré dans le village d'Ampasimanaintsy, commune rurale de Bemanonga, Madagascar

Objectif général du projet : Favoriser l'état sanitaire des populations du Menabe

Objectif spécifique du projet : Alimenter en eau potable le village d'Ampasimanaintsy

Les réalisations obtenues et les activités menées :

Un puits foré de 24 m de profondeur, et doté d'une pompe manuelle India Markt a été construit dans le village d'Ampasimanaintsy :

- Les autorités locales ont été informées, de la volonté de l'ABM de forer un puits à Ampasimanaintsy, et particulièrement la Direction Régionale des Eaux, de l'Assainissement et de l'Hygiène du Menabe (DREAH)
- Le lieu idéal pour le forage du puits a été sélectionné en fonction de critères sociaux et environnementaux, dans l'enceinte de l'école primaire
- Le contrat avec l'entreprise sélectionnée, a été signé en août 2023
- Les travaux ont démarré effectivement en septembre 2023
- La qualité finale de l'eau obtenue a été vérifiée par une analyse chimique
- La réception provisoire du puits a été réalisée en présence des autorités locales, le 12 octobre 23.
- La réception finale a été réalisée 3 mois après la fin des constructions.

Le puits foré de 24 mètres est entretenu régulièrement par la communauté :

- Les villageois ont été sensibilisés à l'importance d'assurer la maintenance du puits, avec l'appui du Directeur Régional de l'Eau (DREAH).
- Un Comité villageois de gestion du point d'eau a été formé par la DREAH du Menabe
- 2 réparateurs villageois ont été formés par l'entreprise Art Miangaly aux principales techniques d'entretien de la pompe (graissage régulier de la pompe) et surtout aux techniques de réparation les plus simples (renouvellement des joints, des coupelles, des roulements, etc...).
- Ces réparateurs ont reçu un kit d'entretien et de réparation de la pompe (tournevis, clefs, boulons, graisse, joints, roulements...)



- Les villageois ont construit une clôture végétale autour du puits.

Problèmes rencontrés :

Il était initialement prévu de réaliser ce projet de forage dans le village de Belamoty Nord. Cependant, suite à des remontées d'eau salée dans les forages des villages voisins, le projet a finalement été transféré plus au sud, dans le village d'Ampasimanaintsy, à proximité de l'école primaire.

Quelques photos à titre illustratif



D. Divers

Au chapitre des divers, il y a lieu de signaler la réalisation des travaux de réparation de l'école primaire d'Ambararata construite par l'ABM en 2014 à l'occasion de l'anniversaire de ses 20 ans d'existence. Suite au passage du cyclone Freddy, des dégâts sont apparus au niveau du bâtiment. En effet, une partie des murs d'un des pignons s'était éboulée.

Il faut également noter l'achat et la distribution des manuels scolaires aux enseignants des écoles primaires de brousse de la commune de Bemanonga.



IV. Activités en Belgique

1. Organisation d'événements

a) Dîner de solidarité avec Madagascar

Le samedi 11 novembre 2023, l'ABM a organisé, dans les locaux du Collège Notre-Dame de Basse-Wavre, sa traditionnelle soirée de solidarité avec Madagascar.

Ce fut encore une fois l'occasion de présenter au public nos différentes réalisations et de remercier de vive voix nos soutiens.

Merci à nos membres et à tous les bénévoles qui se sont donnés corps et âme pour la réussite de l'événement.

Les bénéfices de la soirée sont, comme à l'accoutumée, reversés dans les projets de développement à Madagascar.

b) La fête «Les Mondes de Nivelles»

Pour la deuxième fois consécutive, l'ABM a participé, en date du samedi 21 octobre 2023, à la fête «Les Mondes de Nivelles» et y a tenu un stand d'information sur ses activités à Madagascar.

A noter que la ville de Nivelles nous a financé une partie des fonds destinés à la construction du puits foré du village d'Ampasimanaintsy.



V. Les comptes de l'ABM en 2023

BILAN ABM 2023

| | |
|--|------------------|
| TOTAL ACTIF | 30.750,02 |
| Compte d'épargne Belfius | 6.157,02 |
| Compte courant Belfius | 8.609,52 |
| Compte Caisse | 29,35 |
| Compte courant Triodos | 5.409,61 |
| Compte d'épargne Triodos | 7.774,54 |
| BFV | 2.757,39 |
| Caisse | 12,59 |
| TOTAL PASSIF | 30.750,02 |
| Capital Propre ABM Bruxelles | 9.154,86 |
| Capital Propre ABM Madagascar | 2.666,41 |
| Provision projets Madagascar | 10.980,72 |
| Résultat annuel cumulé | 6.328,00 |
| Dettes | 1.620,03 |
| DEPENSES | 70.037,66 |
| Frais de fonctionnement siège Bruxelles : | 36.365,09 |
| Assurances | 484,11 |
| Fonctionnement bureau | 396,69 |
| Charges salariales Bruxelles | 30.266,87 |
| Loyer et charges | 3.672,00 |
| Frais de communication | 1.146,17 |
| Frais postaux | 16,30 |
| Frais bancaires | 282,95 |



| | |
|---|------------------|
| Achat artisanat | 100,00 |
| Organisation événements | 1.232,14 |
| Dépenses en Belgique pour projets Madagascar | 544,00 |
| Dépenses à Madagascar: | 30.591,58 |
| Charge de transfert | 1.304,85 |
| ENTREES | 76.365,66 |
| Cotisation membres ABM | 370,00 |
| Dons de personnes privées | 4.323,08 |
| Dons de Fondations/Institutions | 39.420,00 |
| Dons de mariage | 0,00 |
| Organisation événements | 4.566,00 |
| Subventions ACTIRIS | 26.699,28 |
| Intérêts bancaires | 36,81 |
| Tombola | 550,00 |
| vente artisanat | 342,00 |
| divers | 58,49 |
| solde de l'année | 6.328,00 |



Association Belgique-Madagascar

Rue Léopold 1er, 266
1020 Bruxelles (Laeken)

a-b-m@skynet.be www.a-b-m.eu

Compte Triodos : BE37 5230 8023 3728

Aussi sur 

